



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°262

CONSEIL EXÉCUTIF

Visioconférence – Mercredi 31 mars 2021

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, membres d'honneur, ligues régionales, direction technique nationale, personnel fédéral

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 28 avril 2021.

Membres du conseil exécutif : Audrey Baron, Sylvain Benain, Cyrille Berton, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Laurent Constantin, Pascal Couvineau, Malice Devergies, Julie Grall, Jules Harduin, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Laurence Le Couëdic, Audrey Legrand, Mathieu Marie, Yohan Penel, Aline Pilon

Excusés : Audrey Maître-robot, Cédric Célaire, Etienne Thobois, Jean-Marc Serfaty.

Assistent : Lionel Grenouillet, Paul-André Tramier, Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Emilie Coconnier (RA), Sébastien Motard (RF)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation du RDI du conseil exécutif du 20 mars 2021	
Animation d'équipe et administration	<p>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif du 20 mars 2021.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 16 votants Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 2</p> <p>Le RDI du conseil exécutif du 20 mars 2021 est validé à l'unanimité.</p>	0_RDI_CEx_5_210320.pdf
	1/ Validation de l'ordre du jour de l'assemblée générale des 17 et 18 avril 2021	
Animation d'équipe et administration	<p>Le président Yohan Penel présente et propose ensuite l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la fédération, prévue les 17 et 18 avril 2021, de 14h00 à 18h30 (les deux jours), tous les votes étant positionnés le dimanche.</p> <p>Samedi 17 avril 2021 : projection collective sur l'olympiade</p> <ol style="list-style-type: none"> Ouverture de l'assemblée générale Présentation du projet fédéral, du projet de performance sociale et des secteurs Rapport de la direction technique nationale Orientations du plan de relance Rapport du haut conseil <p>Dimanche 18 avril 2021 : bilans de 2020 et projection sur 2021</p> <ol style="list-style-type: none"> Validation du compte-rendu de l'assemblée générale des 12-13/09/20 Validation du compte-rendu de l'assemblée générale électorale du 12/12/20 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>3. Rapport moral du président</p> <p>4. Rapport du trésorier général</p> <p>5. Rapports de la commissaire aux comptes</p> <p>6. Approbation des comptes annuels 2020</p> <p>7. Affectation du résultat</p> <p>8. Quitus au trésorier général</p> <p>9. Approbation du budget prévisionnel 2021</p> <p>10. Passage de la part fédérale de la licence estivale à 0€ pour la saison 2020/2021</p> <p>11. Maintien des licences et des cotisations club pour la saison 2021/2022</p> <p>12. Désignation des commissaires aux comptes pour les six prochaines années</p> <p>13. Election partielle au conseil exécutif : poste du médecin fédéral</p> <p>14. Questions diverses</p> <p>15. Clôture de l'assemblée générale</p> <p>Après cette présentation, Pascal Couvineau prend la parole et propose de prévoir à la fin de cette assemblée générale (le dimanche soir) un « pot virtuel », qui serait un temps informel et convivial avec l'ensemble des participants à l'assemblée générale.</p> <p>Après cette proposition, le vote de validation de l'ordre du jour a lieu.</p> <p>Vote 2 : validation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des 17 et 18 avril 2021</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 20 votants Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 3</p> <p>L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est adopté à l'unanimité.</p>	
	2/ Choix du commissaire aux comptes	
Finances et économies du badminton	<p>La trésorière générale adjointe, Audrey Baron, prend la parole pour présenter la mise en place du renouvellement du mandat de commissaire aux comptes, suite à la fin du mandat de Mme Raphaële Terquem (après une vingtaine d'années en tant que commissaire aux comptes de la fédération).</p> <p>Un appel d'offres a été lancé (conformément à la procédure achats de la fédération), avec la volonté de redéfinir le cadre d'intervention de la mission du commissariat aux comptes mandaté pour les six prochaines années.</p> <p>Dans le cadre de la procédure d'achats évoquée précédemment, l'appel d'offres a reçu quatre réponses de candidatures. Les cabinets PWC, EY, KPMG, ainsi que Mme Terquem ont répondu à cet appel.</p> <p>Suite à cet appel d'offres, les quatre cabinets candidats ont été auditionnés par Jules Harduin, Audrey Baron et Sébastien Motard. Les critères retenus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance du milieu associatif fédéral et de ses contacts (ANS, réseaux, ...) • Le périmètre d'intervention délimité à la mission du commissariat aux comptes • La capacité d'adaptation du commissaire aux adaptations, notamment dans le cadre de la volonté fédérale de repenser ses process vers la dématérialisation • Un bon relationnel, et une identification des problématiques auxquelles la fédération peut, ou pourrait être confrontée dans les années à venir 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Et un tarif de prestation maîtrisé par rapport au budget alloué <p>La trésorerie générale propose le cabinet KPMG au commissariat aux comptes, pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une très bonne connaissance du milieu associatif fédéral, avec de nombreuses fédérations sportives dans leur portefeuille • Une intervention de commissariat aux comptes axée sur les procédures dématérialisées • Une identification de problématiques sur les contrôles internes actuels de la fédération, avec un questionnement sur les améliorations qu'il faudrait mettre en place • Un tarif maîtrisé, qui est en hausse par rapport à la proposition de la commissaire aux comptes actuelle (15 k€/an proposé par KPMG : 12 500 € HT la première année, puis 13 500 € HT l'année suivante), mais qui est le montant qui a été prévu dans le budget prévisionnel 2021 validé <p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nathalie Huet prend la parole, et demande si des prestations supplémentaires sont comprises dans le tarif évoqué, ou bien si ces prestations amèneront des coûts supplémentaires. Jules Harduin explique que dans la mission de commissariat aux comptes, il peut y avoir un peu d'accompagnement et d'expertise, mais dans le cadre de prix globaux. Audrey Baron précise ensuite que le métier de commissariat aux comptes est un métier encadré, et que le cabinet missionné ne peut pas exécuter de missions de conseil à côté des fonctions de commissaire aux comptes. • Gilles Castillon demande quels autres points ont eu un impact dans la décision de proposer ce cabinet. La trésorière générale adjointe répond alors en évoquant la maîtrise des contrôles internes de gestion. Jules Harduin ajoute ensuite que l'autre élément est celui d'une vision à long terme et une maîtrise du cadre institutionnel, et cite comme exemple l'impact de la loi sur les valeurs républicaines. <p>Vote 3 : validation des nominations, pour les exercices 2021 à 2026, de la société KPMG SA en tant que commissaire aux comptes titulaire et de la société Salustro Reydel en tant que commissaire aux comptes suppléant pour présentation à l'AG des 17 et 18 avril 2021.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 20 votants Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	3/ Bilan du diagnostic territorial et stratégie de relance	
Relations avec les territoires	<p>a) Diagnostic territorial</p> <p>L'objectif de ce diagnostic territorial était d'obtenir une photographie la plus exacte possible de la situation des clubs et des comités sur le territoire, face à la crise de la COVID-19.</p> <p>Les principaux chiffres à retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de participation de 56 % des clubs et 89% des comités • Produits des clubs : en baisse cette saison, en moyenne de 41 %, soit près de 12 000 € • Charges des clubs : en baisse pour 69 % des clubs, de près de 33 % en moyenne, soit près de 6 900 € • La grande majorité des clubs pourront faire face aux dépenses maintenues dans le cadre de la crise sanitaire, et se sentent en capacité de subir cette crise sanitaire et économique, et de rebondir ensuite. • Emploi : clubs participants à l'enquête = majoritairement non-employeurs. Les clubs employeurs ont le plus souvent pu demander le 	<p>3.1_Note_Enquete_Club_COVID_19_Base_de_reflexion.pdf</p> <p>3.2_Présentation_resultats_enquete_Covid_club.pdf</p> <p>3.3_Présentation_resultats_enquete_Covid_club_partie2.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>chômage partiel pour leur(s) salarié(s). Une grande partie de ces clubs ne prévoient pas de réduire les dépenses salariales au moment de la mise en place de l'enquête.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aides financières : 1/6 des clubs ont effectué une demande. Les autres ne l'ont pas fait le plus souvent par méconnaissance ou du fait d'une situation assez saine dans les clubs. À l'inverse, les clubs qui ont effectué des demandes l'ont fait dans le cadre de démarches personnelles ou bien via des informations qu'ils ont reçus grâce à leur ligue ou leur comité. • Relations avec les adhérents : près de 80 % des répondants ont déclaré avoir eu un contact avec leurs adhérents, avec une périodicité le plus souvent à une fois par mois. Les répondants considèrent avoir gardé le contact avec 39 % de leurs adhérents en moyenne. Peu de clubs ont tenté de garder le contact avec les adhérents qui n'ont pas renouvelé leur licence à cette intersaison. • Relations avec les partenaires : les clubs perçoivent le plus souvent un maintien du soutien des partenaires fédéraux et institutionnels. A l'inverse, ils perçoivent presque tous une rupture des relations avec les partenaires scolaires ou de santé. • Moral des bénévoles : mauvais ou très mauvais pour 61% d'entre eux. Chute des relations avec les bénévoles mais maintien dans un cadre ponctuel. Malheureusement, la majeure partie des clubs pensent perdre une partie plus ou moins importante de leurs bénévoles. • Stratégies de reprise : la moitié des clubs vont orienter leur reprise en s'adressant à leurs licenciés, mais le reste va aussi s'adresser à de potentiels nouveaux licenciés, voire à leurs anciens licenciés, notamment à travers la mise en place d'événements, mais aussi par l'organisation de compétitions ou de stages. • Attentes envers la fédération : aides financières de la fédération et/ou un geste financier sur les licences, mais aussi ensuite des aspects de communication. <p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cyrille Berton indique que les territoires ultramarins ont peu participé à l'enquête, du fait qu'ils ont dans l'ensemble pu continuer la pratique. • Nathalie Huet évoque le taux de participation à l'enquête. Elle n'est pas étonnée de la faible participation en Normandie, évoquant les difficultés que la fédération peut avoir sur ce territoire. Elle ajoute que pour le Grand Est, il y a une perte sur les territoires adjacents, du fait de l'hyper centralisation du fonctionnement de la ligue. Pascal Couvineau précise alors que sur l'Ile-de-France, qui est la ligue métropolitaine avec le plus faible taux de participation, plusieurs comités avaient mis en place plusieurs questionnaires, amenant un doublon qui a fait que la participation au questionnaire fédéral a été réduite. • Nathalie Huet reprend ensuite la parole, afin de s'interroger autour des clubs qui ont moins de 10 licenciés, et les clubs sans licenciés, mais qui ont pris l'affiliation, s'ils ont participé à cette enquête. Elle ajoute alors que l'effort qui sera à faire sera notamment auprès des 44 % de clubs qui n'ont pas répondu à l'enquête. <p>b) Stratégie de relance</p> <p>Pascal Couvineau reprend ensuite la parole pour parler de l'organisation dans le cadre de la reprise future. Une cellule, composée d'élus, de salariés, de cadres, ainsi que de salariés de ligues et de comités se réunira, afin de mettre les bases pour pouvoir mettre en place la reprise.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	4/ Validation de la note de cadrage et de la cellule fédérale ANS	
Animation d'équipe et administration	<p>Données 2020 de la campagne PSF de la FFBaD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1,05 million € allouées par l'Agence • 349 dossiers déposés par les clubs, comités et les ligues, pour une demande globale de 2,4 millions € • 2/3 de ces dossiers financés • Subvention moyenne de 4 485 € • Mobilisation de 28 personnes de la FFBaD, pour 300 jours de travail • 41 % de l'enveloppe a été attribuée aux clubs, 29 % aux comités et 30 % aux ligues <p>Données 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enveloppe maintenue à 1,05 million € • Ajout d'une enveloppe exceptionnelle de 211 000 € au nom du plan de relance, et de 120 000 € de critère solidaire (31% d'augmentation) • Dates : 9 avril au 10 mai <p>Les modalités avaient été votées lors du conseil exécutif du 20 mars. On s'intéresse ici aux actions CLUBS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalité 1 : développement des pratiques <ul style="list-style-type: none"> ◦ La captation de publics non-licenciés comme modalité, auprès : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Du public jeune ▪ Du public féminin ▪ Du public en situation de handicap ▪ Du AirBadminton ◦ La fidélisation des publics licenciés comme modalité, par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'appartenance au club ▪ La diminution du turn-over chez les jeunes ▪ Les rencontres à destination des non-compétiteurs ◦ Les territoires ultramarins comme modalité, par la pratique compétitive. • Modalité 2 : sport-santé <ul style="list-style-type: none"> ◦ La lutte contre la sédentarité comme modalité, auprès : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des entreprises ▪ Des séniors ▪ Des jeunes • Modalité 3 : éthique et citoyenneté <ul style="list-style-type: none"> ◦ La lutte contre les dérives et les violences • Modalité 4 : accession au haut niveau <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le Plan de Performance Fédéral comme modalité, par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les clubs avenir • Modalité 5 : plan de relance <ul style="list-style-type: none"> ◦ La reprise de l'activité comme modalité, par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La licence estivale (actions de promotion à visée de la prise de licence estivale) ▪ Les interclubs régionaux et départementaux (soutien aux inscriptions de la saison prochaine via des actions associées à financer) ◦ La mise en place des protocoles sanitaires <p>Concernant le critère solidaire, il est proposé qu'il soit totalement distribué pour les clubs à travers une bonification.</p>	4_Projet_note_de_cadrage_PSF_ANS_FFBaD_201331.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Actions COMITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalité 1 : développement des pratiques <ul style="list-style-type: none"> ◦ La captation de publics non-licenciés comme modalité, en ciblant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le public jeune ▪ Le public féminin ▪ Le public en situation de handicap ▪ Le AirBadminton ▪ La création de club ◦ La fidélisation des publics licenciés comme modalité, par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les rencontres de proximité pour les jeunes ▪ Les rencontres à destination des non-compétiteurs • Modalité 2 : sport-santé <ul style="list-style-type: none"> ◦ La lutte contre la sédentarité comme modalité, auprès : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des entreprises ▪ Des séniors ▪ Des jeunes actifs et des étudiants • Modalité 3 : éthique et de la citoyenneté <ul style="list-style-type: none"> ◦ La lutte contre les dérives et les violences • Modalité 4 : accession au haut niveau <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le Plan de Performance Fédéral par des stages, regroupements et détections • Modalité 5 : plan de relance <ul style="list-style-type: none"> ◦ La reprise de l'activité comme modalité, par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mobilisation des bénévoles ▪ Les interclubs départementaux (favoriser autant que possible la gratuité des inscriptions à ces interclubs) ◦ La mise en place des protocoles sanitaires comme modalité ◦ L'aide aux associations en difficulté <p>Actions LIGUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modalité 1 : développement des pratiques <ul style="list-style-type: none"> ◦ La captation de publics non-licenciés comme modalité, auprès : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Du public jeune ▪ Du public féminin ▪ Du public en situation de handicap ▪ Du AirBadminton ◦ La fidélisation des publics licenciés comme modalité, par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le développement des Ecoles Françaises de Badminton ▪ Les rencontres à destination des non-compétiteurs ▪ Le développement de la pratique féminine ▪ Les Equipes Techniques Régionales ◦ Les territoires ultramarins comme modalité, par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La pratique compétitive ▪ Le rayonnement international • Modalité 2 : sport-santé <ul style="list-style-type: none"> ◦ La lutte contre la sédentarité comme modalité, auprès : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des entreprises ▪ Des jeunes actifs et des étudiants • Modalité 3 : éthique et citoyenneté <ul style="list-style-type: none"> ◦ La lutte contre les dérives et les violences 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Modalité 4 : accession au haut-niveau <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Plan de Performance Fédéral par des stages, des regroupements et des détections • Modalité 5 : plan de relance <ul style="list-style-type: none"> ◦ La reprise de l'activité comme modalité, par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mobilisation des bénévoles ▪ Les aides aux associations en difficulté <p>Vote n°4 : Validation des catégories d'actions éligibles de la note de cadrage ANS 2021.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 19 votants Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Composition de la cellule fédérale qui aura à assurer la transparence de la campagne ainsi que les arbitrages nécessaires pour rentrer dans le montant de l'enveloppe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Invités de droit : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le président : Yohan Penel ◦ Le directeur technique national • Membres : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Deux élus : Audrey Baron et Pascal Couvineau ◦ Deux représentants du conseil des présidents de ligues : Hugo Anest (LIFB) et Guillaume Guerder (NAQU) ◦ Deux personnes qualifiées sur le sujet : Paul-André Tramier (en tant que responsable de la commission éthique et déontologie) et Pierre Châtellier (déjà membre de la cellule lors de la campagne précédente de l'ANS) ◦ Trois professionnels (salariés et membres de la direction technique nationale) : Céline Berton, Emilie Coconnier et Cyrille Gombrowicz <p>Vote n°5 : validation de la composition de la cellule fédérale ANS 2021.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 20 votants Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 1 La composition de la cellule fédérale de l'ANS 2021 est validée à l'unanimité.</p>	
	5/ Validation de l'ordre du jour du conseil exécutif du 15 avril 2021	
Animation d'équipe et administration	Le président annonce l'ajout d'un conseil exécutif en amont de l'assemblée générale, d'une durée plus courte que d'habitude. Il aura lieu le jeudi 15 avril. Il exprime l'importance que la cellule de relance puisse présenter ses travaux en conseil exécutif avant cette assemblée générale.	
	6/ Questions diverses	
	<p>a) Championnats de France jeunes et vétérans</p> <p>Julien Laffay propose de valider les dates de ces championnats, qui se dérouleront tous deux le week-end du 11, 12, 13 et 14 novembre, sur les mêmes lieux que prévus pour la date originelle (Mulhouse pour les jeunes, Annemasse pour les vétérans). Il précise que, bien que ces championnats se positionnent sur la saison 2021-2022, ils attribueront les titres de la saison 2020-2021, et de fait les catégories d'âge seront celles de 2020-2021.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Vote n°6 : positionnement des championnats de France Jeunes du 11 au 14 novembre 2021.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 19 votants Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°7 : positionnement des championnats de France Vétérans du 12 au 14 novembre 2021.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 19 votants Pour : 19 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Roland Boigeol précise qu'il a pris contact avec Jean-François Aninat et Pascal Candelle (commission règlements) sur la question des catégories d'âge.</p> <p>b) Interclubs</p> <p>Lionel Grenouillet demande au président s'il y a eu des décisions de prises au sujet des interclubs. Le président lui répond que le matin de ce conseil exécutif, une réunion de la sous-commission interclubs nationaux a eu lieu. La cellule de relance va travailler dessus. Il faudra au moins un mois entre la réouverture des gymnases et la reprise de ces interclubs pour des questions de santé et d'équité. La décision finale sera prise lors du conseil exécutif du 28 avril.</p> <p>c) Présence des cadres</p> <p>Eric Charnier s'interroge sur l'absence de Jérôme Careil (DTN adjoint à la formation et à l'emploi), en tant que responsable du secteur emploi et formation, et propose qu'il soit invité aux réunions (dans le cadre de sa fonction). Le président lui répond alors que le fonctionnement sera modifié après la nomination du nouveau directeur technique national.</p> <p>d) DTN/DG</p> <p>Audrey Legrand demande si le nouveau directeur technique national et/ou le nouveau directeur général seront présentés lors du conseil exécutif du 15 avril, ou s'il faudra attendre un peu.</p> <p>Le président lui répond que, concernant le directeur technique national, la proposition est actuellement à la signature de la ministre (Mme Roxana Maracineanu), et que le délai est très aléatoire. Mais le 15 avril semble envisageable (ce qui permettra une annonce en AG).</p> <p>Concernant le poste de directeur général, ce ne sera pas possible compte-tenu du processus de sélection (avec quatre entretiens).</p>	

Fin de la séance : 22h55

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint de la FFBaD